

**VILLE DE SAINT-PASCAL**

**AVIS PUBLIC**

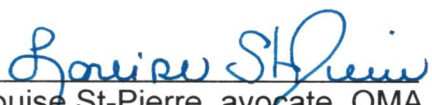
**CHANGEMENT DE LIEU POUR LA TENUE DES SÉANCES  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT-PASCAL**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par la soussignée Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, que :

Les séances publiques du conseil se tiendront à la salle du conseil de l'hôtel de ville au 465, rue Taché, Saint-Pascal à compter du 16 janvier 2023.

Donné à Saint-Pascal, ce 7<sup>e</sup> jour de décembre 2022.

La greffière,

  
Louise St-Pierre, avocate, OMA



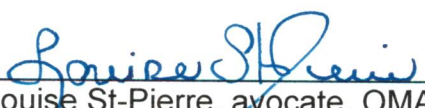
Ville de Saint-Pascal

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans le journal Le Placoteux du 14 décembre 2022 et que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 7 décembre 2022.

Signé à Saint-Pascal, ce 7<sup>e</sup> jour de décembre 2022.

La greffière,

  
Louise St-Pierre, avocate, OMA

